

Pour diffusion immédiate

Virage à droite sur feux rouges Piétons Québec demande son interdiction partout à l'échelle du Québec

Le 13 décembre 2016, à Montréal - Piétons Québec dénonce la demande irresponsable des maires des villes liées de l'agglomération de Montréal qui souhaitent autoriser le virage à droite sur feu rouge, privilégiant la vitesse des déplacements et sacrifiant la sécurité des piétons. Notre organisme se serait attendu à ce que les maires créent une coalition pour protéger les usagers vulnérables de la route, non pour les mettre en danger. Les élus ont le devoir d'assurer un environnement sécuritaire et l'autorisation du virage à droite va dans le sens contraire. Piétons Québec dénonce cette approche irresponsable et demande à l'agglomération de maintenir le consensus existant depuis 2003 sur l'Île de Montréal. D'ailleurs, Piétons Québec réclame l'interdiction de cette manœuvre partout au Québec.

La fluidité automobile ne peut être l'unique critère qui conditionne le développement de nos villes. Déjà, avec le temps, on a alloué de plus en plus d'espace aux automobiles, on a synchronisé les lumières et on a trop peu pensé aux piétons dans la conception des rues. Tandis que les passages piétons sont rarement respectés et que de nombreux piétons sont victimes de la vitesse automobile, la lumière rouge est un des rares éléments dédiés aux piétons et c'est le minimum à préserver pour la sécurité des déplacements. « *Le respect des feux rouges, c'est le gros bon sens. Avec notre bilan routier, les élus devraient œuvrer à la sécurisation des déplacements à pied, plutôt que de chercher à accroître le danger pour les usagers les plus vulnérables* » lance Félix Gravel, co-porte-parole de Piétons Québec.

Déjà en 2002, la Direction de Santé publique de Montréal soulignait le risque d'augmentation des conflits en piétons et automobiles, et qu'une telle mesure contrecarrerait des années d'efforts pour réduire les blessures chez les piétons Montréalais. « *On a un consensus historique sur l'île de Montréal pour l'interdiction du virage à droite sur les lumières rouges. Les quelques secondes de moins pour un automobiliste ne peuvent remplacer la vie d'un piéton ou d'un cycliste. Alors que Montréal s'est engagée en faveur d'une vision "zéro victime", la demande des maires des villes liées apparaît tout à fait anachronique* », renchérit Jeanne Robin, co-porte-parole de Piétons Québec.

La logique de fluidité automobile a conduit à rendre l'environnement de marche dangereux à plusieurs égards, comme en témoigne le nombre de morts et de blessés dramatiquement élevé. Piétons Québec demande aux élus de prioriser la sécurité de leurs citoyens en maintenant l'interdiction du virage à droite sur feux rouges.

-30-

**Contact média:
Félix Gravel 514-549-5405
info@pietons.quebec**